

Un chercheur solitaire et altruiste
Jean-Noël Luc (Professeur émérite à Sorbonne Université)
et Laurence Guignard
(Professeure à l'université Paris Est-Créteil-Val de Marne)

Notre collègue et ami est décédé le 2 août 2020. Né dans le Perche, où son père était ouvrier agricole, il entre, en 1966, à l'École normale supérieure de Saint-Cloud, la grande école la plus ouverte, alors, aux enfants des milieux populaires et des petites classes moyennes. Agrégé d'histoire (1969), il est nommé professeur au lycée Marceau de Chartres (1970-1981), puis recruté, en 1982, comme chargé de recherche au CNRS (section 33), d'abord rattaché au Centre d'histoire de la France contemporaine, à l'Université de Nanterre, puis au Centre George Chevrier, à la Faculté de Droit de l'Université de Dijon, où des conditions de travail satisfaisantes l'inciteront à demeurer jusqu'à sa retraite, en 2011. Après une tentative infructueuse pour devenir directeur de recherche, il ne renouvelle pas sa candidature, malgré les invitations répétées de plusieurs collègues, conscients de l'ampleur et de la valeur de son œuvre. Là où d'autres savent faire mousser un petit nombre de travaux, ce grand historien achèvera sa carrière au poste où elle a commencé, et sans la moindre distinction officielle...

Et pourtant, Jean-Claude Farcy a été, et reste, un maître reconnu de l'histoire rurale, à laquelle il a consacré son doctorat d'État (1236 pages) sur les paysans beaucerons au XIX^e siècle (1985), mais aussi de l'histoire de la criminalité et de l'histoire de la justice, où il s'est intéressé moins à l'institution qu'à ceux qui l'incarnent et à leurs pratiques. Partout, il a su, notamment à partir des méthodes de l'histoire quantitative, creuser des sillons novateurs ou élargir des pistes encore peu fréquentées à l'époque de la parution de ses premiers travaux, par exemple sur les migrations intérieures, les grèves des salariés agricoles, la jeunesse rurale, la délinquance juvénile, la contribution de la répression judiciaire à la répression politique, la police judiciaire de proximité assurée par la gendarmerie au XIX^e siècle, les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, l'utilisation des archives judiciaires pour étudier la vie quotidienne et les mentalités des classes populaires, l'approche monographique de l'assassinat comme observatoire du fonctionnement d'une société, la détention administrative dans les asiles ou l'engagement des enfants dans la Commune de Paris¹.

On comprendra mieux pourquoi son œuvre est régulièrement saluée en consultant sa bibliographie la plus complète². On y trouvera onze recueils documentaires, réalisés à l'époque où il était responsable du

¹ Son avant-dernier article, paru en juin 2020 sur *Criminocorpus*, <https://journals.openedition.org/criminocorpus/7417>

² Sur le site de l'ancien Centre George Chevrier : http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/chercheurs/farcy/Farcy_Jean-Claude_Bibliographie_2020-09-09.pdf

service éducatif des Archives départementales d'Eure-et-Loir, une centaine d'articles et de contributions à des publications collectives et une vingtaine d'ouvrages de diverses natures. Études classiques (de l'histoire des paysans beaucerons à celle des migrations et des déménagements vers et dans Paris à la fin du XIX^e siècle), panoramas historiographiques sur l'histoire de la justice, mais aussi collections de documents (rapports des procureurs généraux de la Cour d'appel de Dijon, 1849-1870, discours de rentrée aux audiences solennelles des Cours d'appel, XIX^e-XX^e siècles) et instruments de recherche (comme le très précieux *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires, 1800-1958*, récompensé par le Prix Malesherbes, décerné par l'Association pour l'histoire de la Justice, ou la *Bibliographie de l'histoire de la Justice*, mise en ligne, en 2005, avec 63 600 références). Et, à toutes ces productions, il faut ajouter des dossiers et des expositions réalisés pour *Criminocorpus*, ainsi que de volumineuses bases de données nominatives : magistrats des XIX^e-XX^e siècle, inculpés de la répression de la révolte de Juin 1848, de la résistance au Coup d'État de 1851 ou de la Commune, enfants engagés dans la Commune de Paris (651 individus).

Peu de chercheurs auront produit, seul, autant de grosses bases de données, labeur ingrat, chronophage, mais ô combien précieux pour les autres. « La base des communards (un peu plus de 41 000 personnes)³ m'a demandé près de 4 années de travail », écrivait notre collègue, le 10 octobre 2019, à Fabrice Bensimon, à propos d'autres projets, non pour mettre en avant sa contribution, mais pour attirer l'attention de son correspondant sur l'ampleur et la durée de l'opération. « En l'absence de fichier d'origine, poursuivait-il, j'ai dû retrouver les données dispersées dans diverses archives (AN, ANOM, SHD, APPolice, archives départementales diverses). Je numérise les registres, listes, etc., dans les dépôts d'archives. Puis, ensuite, je fais la saisie des données manuellement... d'où la longueur du temps consacré à cette base. Pour les deux précédentes, en gros, chacune m'a demandé environ deux ans. Tenez compte du fait qu'il s'agit d'années pleines, je travaille aussi les dimanches et ne connais pas les vacances (hors accidents de santé !) ».

Passionné, infatigable et exigeant, dans la collecte comme dans l'exploitation de ses sources, Jean-Claude Farcy restait un collègue solitaire, si l'on songe à son repli dans sa petite maison familiale de La Bazoche-Gouet, véritable centre rural de documentation imprimée et numérique, ou à son rejet des mondanités universitaires. Mais un solitaire altruiste, comme le montrent ses nombreux investissements au service des autres. Dans la production, déjà citée, de plusieurs instruments de recherche, qui continueront d'alimenter, pendant longtemps, les travaux d'autres historiens, de sociologues, de juristes et de politistes. Dans la

³ La dernière publication, posthume, de Jean-Claude sera, pour le moment, un article sur cette base de données, qui lui tenait à cœur, à paraître dans la *Revue d'histoire du 19^e siècle*.

fondation et l'essor de *Criminocorpus*, qui satisfaisait son intérêt précoce pour l'outil numérique. Dans les colloques, les séminaires, les programmes de recherche collectifs, pour lesquels on ne le sollicitait jamais en vain. Dans l'élaboration des tables décennales de la *Revue d'histoire du 19^e siècle*, un « passe-temps » disait-il. Dans les réponses, détaillées, aux demandes de conseils, de références, de documents, auxquelles il n'hésitait pas à ajouter ses propres notes de lecture. Dans le soutien aux jeunes chercheurs, étudiantes et étudiants de maîtrise compris. Dans sa sollicitude, s'il ne fallait citer qu'un exemple, auprès de notre collègue Sylvie Lapalus, historienne du parricide, dont il a été l'un des rares à percevoir la situation critique, peu de temps avant son suicide, et à tenter de maintenir un lien.

Mais, si Jean-Claude était discret, il ne cachait ses engagements, qu'il s'agisse d'évoquer la justice de classe du XIX^e ou du XX^e siècle, ou de s'agacer, dans un mail du 1^{er} décembre 2019, contre « le libéralisme débridé à la sauce Macron ! ». Attentif à ceux d'en bas, dont il se sentait solidaire, à leurs stratégies ou aux mécanismes de leur exclusion, en histoire comme au présent, il s'imposait une éthique sans faille, qui explique son refus viscéral de toute forme de compromission à l'égard des jeux de pouvoir. Sa modestie, qui le conduisait à douter régulièrement de la qualité de ses écrits, tranchait dans notre milieu professionnel. Que de négociations pour le convaincre d'accepter, par exemple, une rencontre autour de ses travaux, organisée en 2011, à l'initiative de Marc Renneville et Jean-Noël Luc, à la maison de la recherche de Paris-Sorbonne. Deux arguments le firent heureusement céder : la promesse d'un simple événement informel – transformé dans les faits en une vraie journée d'étude, « Histoire contemporaine, déviances, justice », dans un amphithéâtre bondé – et la participation de jeunes chercheurs. Que de pressions aussi pour l'associer *officiellement* – ce qui n'a pas été fait partout – à l'encadrement de masters et de doctorats, qu'il codirigeait dans les faits, mais dans l'ombre, avec son efficacité bienveillante.

Au-delà de ce rapide résumé, quelques témoignages d'origines diverses feront mieux ressortir les qualités, professionnelles et humaines de Jean-Claude, comme la fécondité de ses travaux à travers l'exemple de certains de ses chantiers.